

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard,
rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux ;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de
la Bourse.
ABONNEMENTS :
B.-du-Rh. et départem. 3 mois 6 mois 1 an
France et Colonies, 8 fr. 15 fr. 28 fr.
Etranger, 10 fr. 18 fr. 32 fr.
Les abonnements partent du 1^{er}
et du 15 de chaque mois

LETTRE

pour le

Filleul de l'arrière

Pour Jean Fiolle.

Comme les souvenirs que nous pourrions évoquer ensemble mon cher ami, sont déjà anciens. Ils remontent facilement à une quinzaine d'années en arrière, alors que nous descriptions, au Pharo, les cours que nous devions y suivre pour faire d'agréables promenades en barque vers l'Estaque ou le château d'If. Et puis ce fut l'Hôtel-Dieu, le vieux Hôtel-Dieu, où sous l'enseignement de maîtres bienveillants, nous fîmes nos premiers pas médicaux. Et puis ce fut la vie, qui nous sépara.

Mais, de temps à autre, par des rencontres hâtives, ou par des amis communs, on savait vaguement ce que l'on devenait. Tu avais quitté l'internat d'Avignon pour venir retrouver les hôpitaux marseillais. Ton frère Paul, plus jeune, te rejoignait. Votre affection ne pouvait être plus étroite ; et, brusquement, ce fut un livre, inattendu, qui m'apportait de vos nouvelles. Vous aviez de concert ajouté un joli brin de plume à votre bistouri.

D'autres livres suivirent. Dans la République des lettres, vous aviez conquis rapidement droit de cité. On commençait à dire de vous : les frères Fiolle, et nous étions quelques-uns à prédire à cette fraternité littéraire une belle et féconde carrière.

Hélas ! la guerre est venue, la guerre impitoyable et formidable, appelant aux armes l'élite comme le peuple, l'âme spirituelle du pays aussi bien que sa force manuelle ; et, comme les camarades, vous êtes partis tous les deux. L'un ne reviendra pas !

Permetts-moi d'en écrire ici toute ma tristesse. Je viens de lire le carnet de notes de ton frère, que tu as pieusement publié. Je savais déjà combien ce frère avait fait joliment et simplement son devoir. Tous ceux qui le liront l'aiment et l'admirent.

Ils pourront ainsi suivre pas à pas les marches et contre-marches du régiment colonial de Toulon, pendant les premières semaines — les plus dures peut-être — de la guerre. Avec les marseillais, ils assisteront aux premiers combats de Belgique, à la retraite après Charleroi, à la victoire de la Marne. Ils verront, dans un détail pittoresque, vrai et émouvant, le labeur inouï qu'ont pu accomplir ces armées françaises, se battant le jour, reculant la nuit, ne dormant pas, mangeant peu, et qui, à l'appel sacré du généralissime, à son injonction de ne plus céder un pouce de terrain, ont repris confiance et volonté de vaincre, et des rives de la Marne aux bords escarpés de l'Aisne fait battre en retraite l'envahisseur. Le miracle de la Marne ! mais on en trouvera l'explication dans les pages de Paul Fiolle ; c'est le soldat de France qui, par son endurance et son courage, l'a glorieusement accompli !

Ce livre ne vise pas à l'effet. L'auteur ne cherche pas à nous dépeindre les traits généraux d'une large époque. Ce ne sont, comme il l'écrit lui-même, que des souvenirs de comparse obscur, d'un pauvre bougre de sous-officier médecin, qui n'a aperçu que de petits coins de bataille, qui n'a jamais connu les grandes lignes des combats auxquels il prenait part.

Mais tel qu'il est, ce livre prend une valeur de documentation singulièrement précieuse. Et il nous offre, à nous, mon cher ami, qui avons la même profession que ton frère et qui, comme lui, aimons notre petite patrie provençale, une double justification.

Comme médecin d'abord ! Toute la fatigue, toute la besogne décevante, toute l'attitude pitoyable et souvent si simplement héroïque, tous les services rendus par le corps médical pendant cette guerre, combien ton frère en marque-t-il nettement la pieuse abnégation : « Toujours, écrit-il, c'est pour moi la même histoire : les autres se sont battus, moi je les ai vus se battre, et puis j'ai ramassé ceux qui étaient tombés. L'enthousiasme des combattants m'aurait toujours été refusé. Les grandes victoires sont pour moi comme les défaites : ces jours-là je vois beaucoup souffrir, je vois beaucoup pleurer. »

N'est-ce pas, sous la plume d'un des nôtres, qui fut l'un des plus vaillants, qui, toujours, partagea les dangers des hommes de son bataillon et sortait avec eux de la tranchée dans la vague d'assaut, n'est-ce pas le plus bel hommage auquel le corps médical puisse prétendre ?

Mais il est un autre point que Paul Fiolle, ardent et jeune, épris de justice et de vérité, veut placer en pleine lumière, et dont il peut parler, parce qu'il y était ; c'est l'héroïsme des troupes du Midi. Ah ! comme je déplore un tel banal accident d'automobile ait privé M. le sénateur Gervais de la vie, et en même temps de l'occasion qui lui eût été offerte de lire l'apostrophe vivante que lui adresse Paul Fiolle. Peut-être eût-il alors compris la portée véritable de quelques lignes qu'il osa signer au lendemain des combats de Morhange et de Dieuze. Certes, tout cela est loin. Depuis, chaque région de la France a donné sans compter le meilleur de ses enfants à la grande cause, et dans les innombrables cimetières du front, sous les modestes croix de bois, les fils de tous terroirs dorment leur héroïque dernier sommeil. Mais il est cependant des fables qu'il faut ruiner,

LES SCANDALES DE PARIS

Paris, 9 Octobre.
Un de nos confrères reçoit de Rome la pêche suivante de M. Cavallini :
« J'ai pu constater, et n'ai pas eu de doute, que les nouvelles insérées dans les journaux français, mais je proteste, avec la plus grande énergie, contre les déclarations publiées par le *Matin*, dans son numéro 12.272. Je n'ai jamais été l'intermédiaire entre Bolo et l'Allemagne. Je ne connais personne dans ce pays. J'ai des rapports avec Bolo pour des affaires particulières de khédive. Toutes mes relations directes se font par l'intermédiaire de deux personnes de notre guerre. Prière de publier ce télégramme. »
CAVALLINI.

L'AFFAIRE BOLO PACHA

Un député demande à déposer
Paris, 9 Octobre.
Le rapporteur reçoit, ce matin, la déposition du capitaine-aviateur Duret, élue de la Mayenne, qui a demandé à être entendu au sujet de l'affaire Bolo.

M. Bonzon proteste contre le communiqué judiciaire

Paris, 9 Octobre.
Nous avons dit, écrit un de nos confrères, que M. Jacques Bonzon avait adressé au président du Conseil une lettre de protestation contre l'insertion de son nom dans le communiqué judiciaire. M. Bonzon avait également adressé au président du Conseil une lettre de protestation contre l'insertion de son nom dans le communiqué judiciaire. M. Bonzon avait également adressé au président du Conseil une lettre de protestation contre l'insertion de son nom dans le communiqué judiciaire.

Charles Humbert répond à Mme Bolo

Paris, 9 Octobre.
Voici le texte de la réponse adressée par M. Charles Humbert à Mme Bolo :
« En réponse à votre lettre du 2 octobre, j'ai l'honneur de signifier à toute votre attention que je n'ai jamais eu l'intention de divulguer le contenu de votre lettre personnelle. L'insertion de votre nom dans le communiqué judiciaire n'est que le résultat de la publication de votre lettre adressée à M. Bonzon. Je n'ai jamais eu connaissance de cette lettre. Je ne puis donc être responsable de son contenu. Je tiens à vous en informer et à vous en excuser. »

Propos de guerre Journalistes

Paris, 9 Octobre.
Ce qui me chiffonne dans tout cela, c'est que Bolo se faisait passer en Amérique pour journaliste français, comme l'a déclaré Hearst, le fameux propriétaire de journaux germanophiles. Sans doute, Bolo se croyait journaliste parce qu'il avait « mis de l'argent » dans un journal parisien.
C'est vraiment une profession hospitalière que le journalisme ! Le premier coin venu peut faire imprimer cette qualité sur sa carte ; il n'a même pas besoin d'écrire. Alors qu'on n'accepte pas sans révérence un avocat, un médecin, un dentiste, on accepte comme journaliste un tas de gens interlopes qui se collent cette étiquette sur le front comme ils s'habilleraient en facteur des Postes pour dévaliser les boîtes aux lettres.

L'Autriche inquiète des Succès Italiens

Paris, 9 Octobre.
Le correspondant de Berne de l'*Idea Nazionale* télégraphie qu'il y a quelques jours un grand Conseil de guerre autrichien s'est tenu sur le front de l'Isonzo. Les commandants des divers secteurs et le général Conrad y ont pris part. Le Conseil a fait connaître en détail les forces employées par les Italiens dans les diverses offensives et les forces destinées par le commandement autrichien aux opérations de défense. Une violente discussion a éclaté au sujet des progrès Italiens et de la très grave situation que constitue la menace italienne sur les routes de Trieste.

Un Conseil de guerre sur le front de l'Isonzo

Rome, 9 Octobre.
Le correspondant de Berne de l'*Idea Nazionale* télégraphie qu'il y a quelques jours un grand Conseil de guerre autrichien s'est tenu sur le front de l'Isonzo. Les commandants des divers secteurs et le général Conrad y ont pris part. Le Conseil a fait connaître en détail les forces employées par les Italiens dans les diverses offensives et les forces destinées par le commandement autrichien aux opérations de défense. Une violente discussion a éclaté au sujet des progrès Italiens et de la très grave situation que constitue la menace italienne sur les routes de Trieste.

1.165^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 9 Octobre.
Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :
« En Belgique, ce matin, à 5 h. 30, nous avons attaqué, en liaison avec l'armée britannique, les positions allemandes au sud de la forêt d'Houthulst, entre Draisin et Weindredel. Le combat continue et se développe favorablement pour nous.
« Sur le front de l'Aisne, activité marquée de l'artillerie, notamment dans la région du Panthéon.
« En Champagne, nous avons réussi à franchir dans les lignes allemandes vers la butte de Tauruz, détruit de nombreux abris et ramené des prisonniers.
« Sur la rive droite de la Meuse, la lutte d'artillerie continue dans le secteur au nord du bois Le Chamme. Hier, à signaler sur le reste du front.

LA GUERRE

Nouvelle Victoire franco-britannique dans les Flandres

LA LUTTE D'ARTILLERIE CONTINUE SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE

LA SITUATION

Paris, 9 Octobre.
La France reçoit aujourd'hui M. Machado, président de la République portugaise, qui apporte à ses compatriotes venus sur notre front combattre pour la liberté des peuples, le salut de son noble pays. Il est nécessaire que la nation française se tourne à cette minute vers la nation portugaise et, si généralement, à compris son devoir et si glorieusement sait l'accomplir.

LA NEUTRALITÉ DE L'ESPAGNE VIOLÉE

La fuite du Pirate de Cadix
Les Allemands en Espagne et leur organisation et leur organisation

LES ACCUSATIONS CONTRE M. MALVY

LES DOCUMENTS DE M. DAUDET
La déposition de M. Daudet

LE CAS DU PRÉSIDENT MONIER

Le premier président se défend

L'AFFAIRE DU « BONNET ROUGE »

L'interrogatoire de Duval

Bolo pacha à la Santé

L'AFFAIRE TURMEL

L'interrogatoire de M^{me} Turmel

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous communique la note suivante :
« Le capitaine Bouchardon a interrogé ce matin Duval sur les faits de commerce avec l'ennemi qui lui sont imputés. Duval, qui tient à dicter lui-même sa réponse, prétend qu'il n'a eu aucune façon de représenter des intérêts allemands. »

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

LA GUERRE

Nouvelle Victoire franco-britannique dans les Flandres

LA LUTTE D'ARTILLERIE CONTINUE SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE

LA SITUATION

Paris, 9 Octobre.
La France reçoit aujourd'hui M. Machado, président de la République portugaise, qui apporte à ses compatriotes venus sur notre front combattre pour la liberté des peuples, le salut de son noble pays. Il est nécessaire que la nation française se tourne à cette minute vers la nation portugaise et, si généralement, à compris son devoir et si glorieusement sait l'accomplir.

LA NEUTRALITÉ DE L'ESPAGNE VIOLÉE

La fuite du Pirate de Cadix
Les Allemands en Espagne et leur organisation et leur organisation

LES ACCUSATIONS CONTRE M. MALVY

LES DOCUMENTS DE M. DAUDET
La déposition de M. Daudet

LE CAS DU PRÉSIDENT MONIER

Le premier président se défend

L'AFFAIRE DU « BONNET ROUGE »

L'interrogatoire de Duval

Paris, 9 Octobre.
On nous communique la note suivante :
« Le capitaine Bouchardon a interrogé ce matin Duval sur les faits de commerce avec l'ennemi qui lui sont imputés. Duval, qui tient à dicter lui-même sa réponse, prétend qu'il n'a eu aucune façon de représenter des intérêts allemands. »

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

LA GUERRE

Nouvelle Victoire franco-britannique dans les Flandres

LA LUTTE D'ARTILLERIE CONTINUE SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE

LA SITUATION

Paris, 9 Octobre.
La France reçoit aujourd'hui M. Machado, président de la République portugaise, qui apporte à ses compatriotes venus sur notre front combattre pour la liberté des peuples, le salut de son noble pays. Il est nécessaire que la nation française se tourne à cette minute vers la nation portugaise et, si généralement, à compris son devoir et si glorieusement sait l'accomplir.

LA NEUTRALITÉ DE L'ESPAGNE VIOLÉE

La fuite du Pirate de Cadix
Les Allemands en Espagne et leur organisation et leur organisation

LES ACCUSATIONS CONTRE M. MALVY

LES DOCUMENTS DE M. DAUDET
La déposition de M. Daudet

LE CAS DU PRÉSIDENT MONIER

Le premier président se défend

L'AFFAIRE DU « BONNET ROUGE »

L'interrogatoire de Duval

Paris, 9 Octobre.
On nous communique la note suivante :
« Le capitaine Bouchardon a interrogé ce matin Duval sur les faits de commerce avec l'ennemi qui lui sont imputés. Duval, qui tient à dicter lui-même sa réponse, prétend qu'il n'a eu aucune façon de représenter des intérêts allemands. »

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

LA GUERRE

Nouvelle Victoire franco-britannique dans les Flandres

LA LUTTE D'ARTILLERIE CONTINUE SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE

LA SITUATION

Paris, 9 Octobre.
La France reçoit aujourd'hui M. Machado, président de la République portugaise, qui apporte à ses compatriotes venus sur notre front combattre pour la liberté des peuples, le salut de son noble pays. Il est nécessaire que la nation française se tourne à cette minute vers la nation portugaise et, si généralement, à compris son devoir et si glorieusement sait l'accomplir.

LA NEUTRALITÉ DE L'ESPAGNE VIOLÉE

La fuite du Pirate de Cadix
Les Allemands en Espagne et leur organisation et leur organisation

LES ACCUSATIONS CONTRE M. MALVY

LES DOCUMENTS DE M. DAUDET
La déposition de M. Daudet

LE CAS DU PRÉSIDENT MONIER

Le premier président se défend

L'AFFAIRE DU « BONNET ROUGE »

L'interrogatoire de Duval

Paris, 9 Octobre.
On nous communique la note suivante :
« Le capitaine Bouchardon a interrogé ce matin Duval sur les faits de commerce avec l'ennemi qui lui sont imputés. Duval, qui tient à dicter lui-même sa réponse, prétend qu'il n'a eu aucune façon de représenter des intérêts allemands. »

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

Paris, 9 Octobre.
On nous assure qu'il y a dans l'affaire Duval une nouvelle péripétie, un nouvel inculpé. On sait que Duval a déjà poursuivi pour intelligences avec l'ennemi, est en outre depuis samedi, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. Cette inculpation serait des opérations faites par Duval et autres sous le couvert de liquider l'affaire du Casino San-Stéfano.

DERNIERES DEPECHEES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 9 Octobre. Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

FRONT DU NORD. — Fusillade et canonnade plus vive dans la direction de Riga, dans la région de Bourinnek, Hinzenberg, Spitalyvs et dans la direction de Dvinsk, au nord du lac Drisviaty.

FRONT OCCIDENTAL, SUD-OUEST ET ROUMAIN. — Fusillade.

FRONT DU CAUCASE. — Rien d'essentiel.

MER BALTIQUE. — Sept appareils ennemis ont lancé quinze bombes sur Gainach. Deux femmes (un autre texte dit vingt femmes) ont été tuées et une blessée.

MER NOIRE. — Nos canonnières ont détruit, dans la région du Bosphore, sept goélettes chargées de charbon, sur lesquelles nous avons fait vingt prisonniers. Un de nos sous-marins a ramené à Sébastopol un bateau à vapeur turc chargé de blé, qu'il avait capturé dans la région du Bosphore.

Les Allemands se repulent sur le front roumain

Pétrograde, 9 Octobre.

Sur le front Nord de l'armée russe, le temps est pluvieux ; des préparatifs actifs sont effectués dans les tranchées en vue de la campagne d'hiver ; état sanitaire de l'armée satisfaisant, aucun cas de maladie épidémique n'a été constaté.

Sur le front roumain, les Allemands se repulent dans le but évident d'occuper de meilleures positions sur la ligne de la rive occidentale de la rivière Mlyn-Baokovske.

Près la station de Trajan, sur le front roumain, un avion du type Ilo-Munozel a soutenu un combat victorieux avec plusieurs avions allemands.

La Crise russe

L'avant-Parlement

Pétrograde, 9 Octobre.

On rapporte que l'avant-Parlement sera officiellement annoncé, le 10 octobre, par le M. Tsereteli : « Conseil provisoire de la République russe. » Il jouira du droit de poser au gouvernement des questions, mais non d'émouvoir le droit de décision sur les questions concernant l'état et de discussion des mesures des projets soumis à l'examen du gouvernement.

Les Scandales de Paris

L'Affaire Daudet-Malvy

Dépositions du capitaine aviateur Dutreil et de M. Henry Brénger

Paris, 9 Octobre.

On nous communique la note suivante : « Le rapporteur du 3^e Conseil de guerre a entendu ce matin le capitaine aviateur Dutreil, député de la Mayenne, qui a déposé sur les faits survenus, le 2 heures 30, à la convention de Bolo dans la négociation d'un emprunt turc en 1913.

M. Léon Daudet ayant cru devoir, au cours de sa déposition, faire au général de M. le sénateur Henry Brénger, rapporteur de la Commission de l'Armée et de la Commission de contrôle des étrangers, celui-ci s'est rendu aujourd'hui, à 2 heures 30, à la convention de Bolo, pour le capitaine Bouchardet, M. Henry Brénger a déposé devant le juge dans le courant de l'après-midi ».

L'Affaire Turmel

Cousin obtient satisfaction

contre Turmel

Paris, 9 Octobre.

La Chambre des mises en accusation a rendu son arrêt, rejetant les deux oppositions formées par le député Turmel qu'elle a condamné à payer à l'employé Cousin, la somme de 5.000 francs, à titre de dommages, conformément aux prescriptions de l'article 138 du Code pénal.

L'Arrestation de M^{me} Turmel

Paris, 9 Octobre.

Voici de nouveaux détails sur l'arrestation de Mme Turmel : M. Daru s'est rendu cet après-midi, à 3 heures, au domicile de Mme Turmel, à laquelle il exhibait un mandat d'amener, signé de M. Gilbert, dans lequel est mentionné le motif de la visite du magistrat, se trouvant seule à ce moment dans son appartement. Le commissaire la fit monter dans un taxi-cab pour la conduire 38, quai des Minimes. M. Daru la fit pénétrer dans son bureau pour lui faire subir les formalités de la « fouille » qui furent faites par la concierge de l'immeuble. Après quoi M. Daru conduisit Mme Turmel par le passage spécial venant de la Préfecture de police dans le Palais de Justice, et la conduisit au cabinet de M. Gilbert.

L'Affaire Nègre

Paris, 9 Octobre.

Le Conseil de guerre a acquitté, à l'unanimité, l'adjudant interprète Nègre, qui était poursuivi pour complot avec l'ennemi.

Les agissements allemands en Italie

Rome, 9 Octobre.

L'attention des journaux est toujours fixée sur les révélations, qui viennent d'Amérique au sujet de la propagande et des agissements allemands. La police italienne s'occupe, en ce qui concerne l'Italie de faire la lumière à ce sujet.

Certains faits particulièrement significatifs sont sans doute susceptibles de prendre, d'un jour à l'autre plus d'importance. On raconte que le représentant du groupe germanophile, Hears, serait venu dans une grande ville du nord de l'Italie il y a quatre ou cinq mois environ. Il eut avec diverses personnes des entretiens et des pourparlers, dont les résultats se sont traduits par des événements politiques immédiats.

Le principal a été le commencement de la campagne violente contre M. Sonnino, considéré comme un des plus fermes soutiens de la politique de guerre et d'étroite union avec les Alliés.

On assure que des responsabilités politiques dans ce sens pourront être nettement tirées au clair et précisées.

Victoire franco-britannique dans les Flandres

IMPORTANTE AVANCE DES DEUX ARMÉES

Nombreux Prisonniers

Communiqué officiel

Paris, 9 Octobre.

Le gouvernement fait, à 22 heures, le communiqué officiel suivant :

En Belgique, l'attaque déclenchée par nous, ce matin, s'est déroulée dans des conditions particulièrement brillantes.

Après avoir franchi le ruisseau marécageux du Proombeck, nos troupes ont enlevé, avec un entrain admirable, sur un front de 2 kilomètres 500, les défenses accumulées par l'ennemi, en dépit des difficultés du terrain et des mauvaises conditions atmosphériques.

Les villages de Saint-Jean-de-Mangelaere et de Veldhoek, ainsi que de nombreuses fermes organisées en blockhaus, sont tombés en notre pouvoir.

Notre avance, qui a atteint une profondeur moyenne de deux kilomètres, nous a amenés jusqu'aux lisières sud de la forêt d'Houthulst.

Notre aviation, malgré le vent qui soufflait en tempête, a collaboré activement à l'attaque, mitraillant à faible hauteur l'infanterie ennemie et assurant la liaison avec les autres armes.

Le chiffre des prisonniers actuellement dénombrés dépasse trois cents, dont douze officiers.

Sur le front de l'Aisne, la lutte d'artillerie a été par moments violente dans la région de la ferme de la Roverye et dans tout le secteur Ailles-Craonne.

Rien à signaler sur le reste du front.

Communiqué anglais

9 Octobre, 21 heures.

La pluie, qui n'a pas cessé de tomber en abondance dans l'après-midi et la soirée d'hier, avait détrempé le sol, rendant le passage très difficile à nos troupes.

Malgré l'orage et l'état du terrain, nous avons réussi à lancer notre attaque, ce matin, à 5 heures 20, en liaison avec l'armée française à notre gauche, et à obtenir de très heureux résultats.

Le front d'attaque s'étendait d'un point, au sud-est de Broodeinde, jusqu'à Saint-Jansbeek, à seize cents mètres au nord-est de Bixchoote.

A l'extrême droite, les Australiens, se portant au delà de la crête à l'est et au nord-est de Broodeinde, ont atteint tous leurs objectifs.

A la droite du centre, une division territoriale de troisième ligne, comprenant les régiments de fusiliers de Manchester, du comté de Lancastre-Est et du comté de Lancastre, a progressé de seize cents mètres vers le Nord, en suivant la crête dans la direction de Paschendale ; elle a atteint tous ses objectifs avec le plus beau courage et la plus grande ténacité, en dépit de circonstances particulièrement difficiles et pénibles.

Au centre, entre la crête principale et Poëcapelle, nous avons effectué une importante avance, qui a fait tomber entre nos mains un grand nombre de fermes organisées et de redoutes bétonnées.

A la gauche du centre, nous avons achevé la conquête de Poëcapelle.

A l'extrême gauche, les troupes anglaises, galloises, irlandaises et la garde ont atteint tous leurs objectifs et pris possession des lisières de la forêt d'Houthulst, à près de trois kilomètres

L'Attaque franco-anglaise dans les Flandres

LA VICTOIRE EST COMPLÈTE

Front français, 9 Octobre.

De l'envoyé spécial de l'agence Havas :

La nouvelle nous parvient à l'instant qu'une fois encore, avec une précision mathématique, tous les objectifs désignés ont été intégralement atteints dès onze heures du matin.

La victoire complète est donc réalisée dans les conditions prévues.

La préparation de l'attaque

Front français des Flandres, 9 Octobre.

De l'envoyé spécial de l'agence Havas :

J'assistais, hier, à la préparation d'artillerie qui a précédé l'attaque de ce matin. Disons seulement que celle d'hier ne se céda en rien aux plus puissantes et aux plus intenses auxquelles nous avons assisté.

Bien que le bois d'Houthulst fut un véritable nid d'artillerie, nos aviateurs ayant relevé l'emplacement de près de 150 batteries ennemies, ce n'est que très faiblement que réagit l'Allemand.

« Dès qu'une batterie ennemie entre en action, nous dit un officier d'état-major, elle est immédiatement prise sous notre feu et obligée de se taire. »

Nous pouvons, en effet, constater que tandis que nos obus passent sans discontinuer au-dessus de nos têtes avec un bruit tellement assourdissant, qu'il est presque impossible de s'entendre parler, quelques rares projectiles ennemis tombent, de-ci de-là, provoquant le faillissement de hautes gerbes de feu, tant le terrain est humide et imprégné d'eau.

Aussi, est-ce dans des conditions particulièrement pénibles que nos troupes ont dû opérer ce matin.

Notre attaque étant effectuée au moment où les Allemands procédaient à la relève de leurs troupes, il en résulte chez l'ennemi un désarroi qui lui a occasionné des pertes des plus élevées. L'ennemi qui a été réservé par nos superbes troupes à cette division de relève, est de nature à renover bientôt les débris au repos. Cela fera deux divisions de plus à ajouter à celles que les Allemands ont déjà épuisées dans ce secteur.

Comme précédemment, nos pertes sont des plus minimes.

En marge du communiqué

Paris, 9 Octobre.

Nos troupes ont atteint ce matin, à 5 h. 20, sur un front de deux kilomètres, entre le confluent du Broeck et du Corverbeck et la ferme de Craonne.

MORT DU SULTAN D'EGYPTE

Le Caire, 9 Octobre.

Le sultan Hussein-Kamil est mort aujourd'hui.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué français

Paris, 9 Octobre.

Communiqué de l'armée d'Orient du 8 octobre : Journée calme sur l'ensemble du front.

Le Congrès socialiste de Bordeaux

DERNIÈRE SÉANCE

La motion majoritaire est votée à une forte majorité

Bordeaux, 9 Octobre.

À 5 h. 30, la séance est toujours suspendue, pendant que la Commission des mandats, en séance, se détermine dans une salle voisine. Les congressistes s'impatientent et un incident extrêmement vif se produit à la faveur de ce retard.

Un délégué du Comité de la Fédération de la Seine, M. Méric, veut pénétrer dans la salle où siègent les 33 membres de la Commission des Résolutions. M. Max Brizon, de la Commission administrative du Parti, l'empêche. Une rixe s'ensuit et des coups s'échangent entre congressistes. Finalement, les contradicteurs sont séparés. M. Méric est expulsé et a été arrêté.

Le Congrès socialiste de Bordeaux se sépare.

Reprise de la séance

La séance publique est reprise sous la présidence de M. Sembat.

M. Cachin rend compte des travaux de la Commission des Résolutions qui présidait. Il y a eu trois réunions successives. Cinq motions ont été déposées par MM. Brizon, Renaud, Mistral, Pressmann et Lafont. La Commission a fait un effort pour que l'unité de vue soit maintenue par le vote d'une motion unique, mais sans y parvenir.

Les diverses motions sont lues successivement.

La motion majoritaire

C'est M. Renaud qui prend le premier la parole pour faire connaître la motion des mandats, qui est ainsi conçue :

« La guerre, qui est le résultat de la lutte de la part socialiste, pour trois ans de guerre, rappelle de quel côté ardent et de quelle volonté ferme la part socialiste a été unanime pour assurer la victoire de la République. »

« Ce n'est pas de problèmes nationaux que la paix devra résoudre. Elle doit apporter au monde international, destiné à durer à jamais, le danger d'un retour à la barbarie, à une folle de guerre, complice de civilisation, à éviter le renouvellement d'une destruction d'hommes et d'un chaos comme le nôtre. »

« Les peuples alliés luttent encore pour la libération de leurs territoires, les autres pour échapper à l'épave d'une puissante organisation industrielle et militaire pouvant donner à l'Allemagne et à ses alliés, mais tous luttent pour que le droit soit donné aux peuples de disposer librement d'eux-mêmes, pour trouver, dans l'Association des Nations, la garantie de l'équilibre pacifique du monde. »

« Les peuples alliés, à leur entrée dans la guerre, ont amené les belligérants à la paix juste, c'est la Russie à la révolution libératrice qui l'a sauvée, qui revient le mérite des résolutions. »

« La part socialiste n'oublie pas que le régime économique, social, de la guerre, de la déstabilisation et d'impressionnisme rendent la paix toujours plus précieuse, mais prétendant à représenter les intérêts de la République, elle ne peut que réclamer de garanties contre les risques du conflit par l'instauration de cette Société de Nations, qui sera le centre de la paix internationale, et qui, comme une forme devant assurer la paix durable et juste. Il agit que le droit des peuples et la Société de Nations, doivent être considérés, non seulement sur les traités des gouvernements, mais sur la clairvoyance et la volonté des masses populaires. »

« Les peuples alliés, à leur entrée dans la guerre, ont amené les belligérants à la paix juste, c'est la Russie à la révolution libératrice qui l'a sauvée, qui revient le mérite des résolutions. »

« La part socialiste entend ne méconnaître ni le sens des événements, ni la pression des réalités, douloureuses, si redoutables soient-elles. Le sens des événements, c'est que la force ne peut que triompher du droit. L'impression des réalités, c'est que pour fonder le droit, les Alliés sont obligés de porter au maximum leur action sur le plan diplomatique et économique. La volonté est de conditionner les termes de la paix. L'effort actif et vigilant des Alliés est le moment. »

« La motion majoritaire se prononce ensuite en faveur de la conférence de Stockholm, affirme la volonté du parti d'obtenir les passeports nécessaires à ses délégués pour y assister, approuve la participation ministérielle, réclame une politique de défense nationale plus vigoureuse et la révision des buts de guerre de nos Alliés ; enfin, elle conclut au vote des crédits de la loi de finances. »

Après avoir lu la motion majoritaire, M. Renaud a encore le programme politique que les représentants du Parti auraient à faire prévaloir, au cas où ils seraient appelés à nouveau à participer au gouvernement.

La motion minoritaire

M. Pressmann succède à M. Renaud. Sa motion ne diffère guère de la première. Il se sépare toutefois des majoritaires par les conditions qu'il met à la participation ministérielle, et des kienthalien, parce qu'il se déclare partisan des crédits de guerre.

M. Brizon, au nom des kienthalien, accepte la motion Pressmann, mais avec un amendement nettement pacifiste.

Déclaration de M. Albert Thomas

Enfin, M. Albert Thomas vient apporter son adhésion à la motion que M. Renaud a faite. « Le fait qui domine pour nous, dit-il, c'est que la France a été attaquée, c'est qu'elle a été envahie. » Il regrette que le Parti n'ait pas su se grouper tout entier sur la motion Renaud, qui est à la fois une résolution de défense nationale et d'action socialiste. Il examine ensuite les grands problèmes soumis aux délibérations du Congrès. D'abord, il se déclare toujours partisan de la réunion de l'Internationale à Stockholm pendant la guerre, mais pas pour y voter la paix immédiate sans condition. (Très vifs applaudissements de la majorité des congressistes.)

« Traitant ensuite de la participation ministérielle, l'orateur déclare que le Parti socialiste a refusé de participer au dernier gouvernement parce qu'il ne croyait pas l'action du ministère Painlevé souhaitable pour le défenseur de la République. Il ne croit pas que l'utile soit le groupe est représenté dans le gouvernement. Quant au vote des crédits, ajoute-t-il, je le considère comme le symbole de la participation nationale. »

Enfin, M. Albert Thomas, aux applaudissements de l'Assemblée, les progrès du syndicalisme et il conclut en invitant le Congrès à voter la motion Renaud. Une longue ovation salua l'ancien ministre à sa descente de la tribune.

Le vote

Le vote commença à 8 heures un quart et se poursuivit au milieu de l'agitation générale. A neuf heures, M. Sembat proclama les résultats.

La motion Renaud (majoritaire), est votée par 1.552 voix.

La minorité se répartit ainsi : Pour la motion Pressmann, 831 voix ; pour la motion Brizon, 181 voix ; contre les crédits de guerre, 113 voix ; abstentions, 85 voix.

M. Renaud est réélu par acclamations directeur de l'Humanité.

Chaque fraction sera représentée à la Commission administrative du parti suivant les chiffres du vote. MM. Brizon et Bourderon, kienthalien, en feront partie.

M. Renaud déclare qu'il donnera sa démission de directeur de l'Humanité si un kienthalien est appelé à participer au Comité de rédaction. M. Brizon répond que ses amis ne sollicitent pas cette participation.

Le Congrès est clos aux cris de : « Vive la République sociale ! »

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 9 Octobre.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Le 7 au soir, après un bombardement intense, l'ennemi a renouvelé l'attaque de nos positions avancées sur le massif de Costabella. Il a d'abord été arrêté par les occupants et battu ensuite par notre artillerie, promptement intervenue. Il a dû se replier, laissant des pertes sur le terrain.

Pendant la journée d'hier, sur tout le front du plateau de Bainsizza, l'activité des deux artilleries a été plutôt sensible. A certains endroits, on a lieu de actions locales d'infanterie qui nous ont permis de capturer une centaine de prisonniers et cinq mitrailleuses.

Sur la Carso, on a eu de violents duels d'artillerie, plus fréquents dans la région de Castagnavizza.

La Situation politique en Allemagne

Déclaration du chancelier au Reichstag

Bale, 9 Octobre.

Le Reichstag a continué aujourd'hui la discussion de l'interpellation socialiste sur la propagande germaniste dans l'armée. Le chancelier a répondu presque textuellement ses déclarations à la Commission plénière. Il a continué ainsi :

« Les choses iraient beaucoup mieux si nous avions des adversaires de la résolution de paix du Reichstag, qui prétendent que ses signataires sont le parti sans paix et de famille, appréciation plus exactement ce sont nous. Nous devons travailler à obtenir les buts de guerre fixés par cette résolution, dans ce qu'il est de positif et bien montrer ce qu'on recherche par elle ; nous devons continuer ce qu'elle dit. Le peuple allemand fera bien comme un seul homme. Il tiendra à combattre, sans se laisser ébranler jusqu'à la liberté de leur développement soient assurés ; dans son union, le peuple allemand est invincible. »

Bale, 9 Octobre.

On mande de Berlin que le Reichstag a répondu finalement, contre les vœux des francophiles, la motion des socialistes minoritaires qui déclarait que le gouvernement n'avait pas répondu à l'interpellation d'une façon conforme aux vœux du Reichstag.

Démission du vice-chancelier

Amsterdam, 9 Octobre.

Le journal General Anetger, de Dusseldorf, annonce que le bruit court qu'un certain nombre de députés socialistes ont plusieurs semaines parlementaires, le docteur Hellerich démissionnera, sans immédiatement, en tout cas dans quelques semaines.

COMMUNICATIONS

La Marseillaise (caisse de retraites). — Les sociétaires en retard dans le paiement de leurs cotisations sont invités à se mettre en règle avec la caisse les mardi, jeudi et samedi.

Les projections photographiques. — Demain soir, à 8 h. 30, projections photographiques, au Palais de la République, à 9 heures, réunion générale. Possibles de M. François Fabé.

Bulletin Financier

Paris, 9 Octobre. — Pas de modifications appréciables sur la tenue générale de la cote bien qu'une certaine activité paraisse exister sur notre marché. Nos rentes en effet repèrent absolument leurs cours de la veille. Les actions de nos grandes banques se maintiennent aussi favorablement traitées. Le dernier bilan de la Banque de France, arrêté au 4 octobre 1917, présente une augmentation de 2 millions de francs dans l'encaisse or et une autre de plus de 80 millions dans les disponibilités à l'étranger. Il faut également noter une autre plus-value de 200 millions de francs à l'étranger et une majoration de plus de 425 millions de francs dans les billets au porteur en circulation. Rien d'autre d'important n'est à enregistrer sur le groupe russe qui reste bien faible.

ETAT-CIVIL

L'état-civil a enregistré, dans la journée d'hier, 1.200 naissances, dont 8 illégitimes, plus 50 décès, dont 4 d'enfants.

PILULES GIP

Toniques Reconstituants

du Sang et du Système nerveux

3^e flac. de 100 Pil. (4 par jour)

64, Boulevard Royal, Paris. — France par poste.

PILULES FOSTER

LE SURMENAGE

Ses conséquences expliquées.

Lorsque les reins sont obligés de fournir un travail supplémentaire, il faut aussitôt leur aider soit par l'hygiène, en buvant beaucoup d'eau minérale ou de tisane pour les laver, en leur fournissant un remède spécial qui décrease ces filtres délicats et assure leur fonctionnement régulier. Le témoignage ci-dessous nous en démontre les conséquences et les moyens d'y remédier. M. Louis Labonne, à Argent-sur-Saône (Cher), nous écrit : « Il y a trois ans, par suite de surmenage, je suis atteint d'une longue maladie qui me cloua sur le lit pendant près de quatre mois ; je souffrais atrocement des reins, mes urines étaient tout à fait anormales et bientôt j'avais les articulations et les doigts comme paralysés ; on m'avait conseillé bien des remèdes avant les Pilules Foster, ils restaient inutiles ; au contraire, dès la première semaine, je sentis du soulagement, mais mon mal était si grave que j'ai dû continuer le traitement pendant six mois pour être aussi bien que je le suis maintenant. » (Signature légalisée le 29 mars 1917.)



M. LABONNE

Si les reins ne rejettent plus activement les déchets de l'organisme, l'acide urique se dépose dans les chairs, dans les articulations, causant des douleurs aiguës ou sourdes dans les muscles, dans le bas du dos et provoquant cette sensation de fatigue et d'abattement si connue, sous l'influence de refroidissement, de surmenage, de chute, d'un séjour dans des lieux humides, le mal empire brusquement ; apparaît alors le rhumatisme sous tous ses vilains aspects et, avec la souffrance, le tempérament se mine jusqu'à ce que vous ayez trouvé un remède spécial comme les Pilules Foster qui rendent aux reins le pouvoir de rejeter l'acide urique et les déchets de leur formation ; c'est alors que vous recouvrez rapidement la santé.

Pendant la guerre, le prix des Pilules Foster pour les Reins n'est pas augmenté, l'impôt étant supporté par leur préparateur. En vente dans toutes les Pharmacies ou franco sur réception du montant.

3 fr. 50 la boîte ; 6 boîtes pour 20 fr., impôt compris.

H. BINAC, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris-17^e.

POUR CEUX QUI SOUFFRENT DE LA HERNIE

Le hernieux ne doit plus souffrir aujourd'hui de sa hernie ni de son bandage.

Il obtiendra le soulagement complet en portant le nouvel Appareil Pneumatique et sans HERNIE de A. CLAVERIE, le seul qui assure la contention, la réduction et la disparition de toutes les hernies.

Quels que soient son âge, son sexe, sa profession, le sujet muni de cette merveilleuse création recouvre immédiatement sa vigueur et son assurance et peut de nouveau se livrer même aux travaux les plus durs sans crainte de sentir sa hernie glisser au moindre mouvement.

Léger, imperméable, imperceptible, lavable, l'Appareil sans ressort de A. CLAVERIE est le meilleur bandage du monde entier.

Aussi ceux de nos Lecteurs atteints de Hernies, Efforts, Descentes, etc., ont intérêt à faire l'essai de cet appareil absolument hors de pair et à rendre visite à l'Éminent Spécialiste qui recouvre de 9 heures à 4 heures en produisant les bons conseils de sa haute compétence :

Orange, jeudi 11 octobre, hôtel de la Poste et des Princes

Carpenas, vendredi 12, hôtel de la Poste. Avignon, samedi 13, Grand-Hôtel. Le Tarascon, dimanche 14, hôtel des Empereurs. Gavaillon, lundi 15, hôtel Moderne. Arles, mardi 16, hôtel du Forum. Salon, mercredi 17, hôtel de la Poste. Aix, jeudi 18, hôtel du Louvre.

Évian-les-Bains, vendredi 19, hôtel Gomet. MARSEILLE, samedi 20, dimanche 21, lundi 22, mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25, hôtel Richelieu, 15, cours Belusence.

Dans un but humanitaire, la nouvelle édition de « Traité de la Hernie », important ouvrage de 120 pages, orné de 150 photographies sera envoyée gratuitement et discrètement sur demande à M. A. CLAVERIE, Faubourg Saint-Martin, 234, Paris.

